



Ministère des Affaires locales

## FONDS D'APPUI A LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-TUNISIENNE

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) et le ministère des Affaires locales tunisiens (DGCL), ont décidé de lancer **un appel à projets** en soutien à la coopération décentralisée pour les collectivités territoriales françaises et les collectivités territoriales tunisiennes.

Il sera ouvert **du 24 mars au 17 juin 2016** minuit pour la France et la Tunisie.

Les projets devront être portés par des collectivités territoriales françaises et tunisiennes.

Plusieurs **thèmes prioritaires de coopération** ont été retenus pour cet appel à projets :

- Gestion des services techniques des collectivités locales : le renforcement des capacités nécessaire permettant d'améliorer l'efficacité et la qualité des services publics concernés.
- Liens territoires ruraux/territoires urbains : Dans le cadre de la communalisation du territoire national, de nouvelles communes vont être créées ; la gestion des espaces ruraux, le lien entre territoires ruraux et territoires urbains, seront des domaines nouveaux pour les communes concernées, et renvoient aux questions de mise en synergie des potentialités de ces espaces dans le cadre d'un développement local à initier.
- Environnement : Assainissement, Collecte et traitement des déchets : Mission complexe des collectivités devant répondre aux besoins des citoyens, qu'il faut traiter institutionnellement, techniquement et financièrement. Le transfert d'expériences des collectivités françaises est souhaité.
- Partenariat public/privé, notamment dans la gestion des parcs de stationnement, des parcs et jardins, des abattoirs...

Cet appel à projets vise à consolider les partenariats en cours, à favoriser de nouvelles coopérations entre la Tunisie et la France.

Cette initiative démontre la volonté des deux pays de développer la coopération entre leurs autorités locales respectives au bénéfice des populations.

Pour présenter un projet ou pour avoir plus d'informations, veuillez suivre les liens suivants :

Pour les collectivités territoriales françaises : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/fonds-de-soutien-franco-tunisien/>

Pour les collectivités territoriales tunisiennes : [http : www.collectiviteslocales.gov.tn](http://www.collectiviteslocales.gov.tn)

Contacts :

**Anne-Marie Mevel-Reingold**, chargée de mission, ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales : [anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr](mailto:anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr).